

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL752

présenté par

M. Balanant, rapporteur, M. Pradal, rapporteur et M. Terlier, rapporteur

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

À la troisième phrase de l'alinéa 380, substituer au mot :

« smartphones »

les mots :

« téléphones mobiles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.